FORMATION CONTINUE

# Construction et réparation des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier - MTMD

## PRÉSENTATION

**Cette formation est offerte par le Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.**

### Contexte

Le cours présente le contenu du manuel « Construction et réparation des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier ». Il permet de faire un survol des différents documents contractuels (intrants et extrants) sur lesquels le surveillant doit s'appuyer pour la réalisation des activités de surveillance des travaux de construction des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier (plans et devis, normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable et notions générales sur les procédures administratives relatives aux documents d'appels d'offres et de changements techniques).

### Présentation

Des sommes importantes sont investies chaque année pour la construction et la réparation des structures d'équipement routier (ex. : structures aériennes, structures latérales, etc.) et des systèmes électrotechniques (ex. : éclairage, signaux lumineux, panneaux à messages variables, etc.). Dans le but d'aider le surveillant des travaux à anticiper les problèmes et à déceler les malfaçons présentes sur les systèmes en construction et réparation, la Direction générale des structures a mis au point une formation couvrant les exigences, les pratiques et les livrables importants qui doivent être adressés et maîtrisés dans le cadre de la surveillance des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier.

DURÉE
**26 heures**

TARIF RÉGULIER
**1 650 $**

TARIF PRÉFÉRENTIEL
**1 500 $**

OÙ ET QUAND

**Formation à distance**

**26 au 29 avril 2027**

*Date limite d'inscription : 20 avril 2027*

**Renseignements**

450 463-1835, poste 61710

1 888 463-1835, poste 61710 (sans frais)

## Public cible

Ingénieur(e)s et technicien(ne)s en surveillance des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transport du Québec et à certains organismes publics.

## Condition d'accès

**Exigences et préalables** :

Cette formation est obligatoire pour le chargé de projet, le représentant du surveillant et toutes les ressources affectées à la surveillance de la partie structurale et/ou de la partie électrotechnique dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats de génie civil (structures) et de génie électrique portant sur la surveillance de travaux de systèmes électrotechniques et de structures d'équipement routier.

## Note

La formation et l'examen se tiendront entièrement **en ligne via la plateforme Teams**.

**Matériel nécessaire pour le cours :**

- Manuel de construction et de réparation des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier **(fourni en version électronique seulement)**
- Les participants peuvent **imprimer la documentation s'ils le souhaitent**
- Ordinateur avec **caméra active (obligatoire)**
- Ordinateur avec **deux écrans (recommandé)**

**Précision sur l'examen :**

- **La version papier** et la **version numérique** des manuels sont acceptées durant l'examen
- Seule la documentation associée à la formation est autorisée durant l'examen
- **Les cellulaires sont interdits durant l'examen.**

## CONTENU

## Contenu

Plus spécifiquement, les éléments suivants seront abordés dans le cadre de la formation :

- Partie A : L'objet de la surveillance, les étapes qui la composent et le rôle de l'équipe de surveillance,
- Partie B : Construction et réparation des structures électrotechniques, structures de signalisation, panneaux de signalisation, systèmes de signaux lumineux, systèmes d'éclairage et électricité.

# PERSONNES FORMATRICES



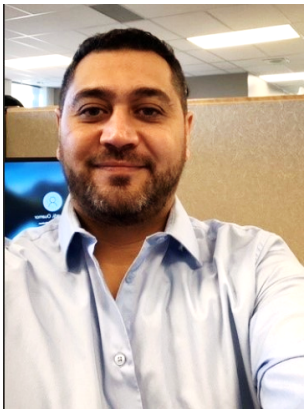
**JONATHAN GIRARD DOYON, ING.**

M. Girard-Doyon a obtenu son baccalauréat en génie de la production automatisée à l'École de technologie supérieure en 2008.

Depuis 2009, M. Girard-Doyon a acquis de multiples connaissances et expériences dans le domaine de la construction civile, de l'inspection, des travaux en hauteur et de la santé-sécurité sur les chantiers de construction.

Après avoir occupé différentes fonctions dans les entreprises privées et dans le génie-conseil, il travaille au MTMD depuis 2018. Jusqu'en 2023, il a agi comme inspecteur en structures de signalisation au sein de la Direction des inspections et du suivi des structures dans la région métropolitaine de Montréal. En 2024, il s'est joint à la Direction de l'électrotechnique et des structures de signalisation où il agit maintenant comme expert-conseil en inspection.

---



**OUAMOR DJELOUADJI, ING.**

Diplômé en génie électrique de l'École Polytechnique de Montréal, option télécommunications, en 2004, M. Djelouadji a obtenu par la suite une maitrise en télécommunication sur les réseaux radio-mobiles de l'École Nationale Supérieure de Technologie à Paris.

M. Djelouadji a travaillé en tant qu'ingénieur chez différents opérateurs de télécommunication (France Télécom, Orange France et SFR), avant de revenir au Québec et de travailler pendant 4 ans comme ingénieur en télécommunications à la SAAQ. Depuis 2018, M. Djelouadji travaille en tant qu'ingénieur en électrotechnique à la Direction de l'électrotechnique et des structures de signalisation au MTMD.

---



**YOUSSOUF SOW, ING.**

M. Sow a obtenu son baccalauréat en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal en 2012 avec une spécialité en structure.

Depuis 2012, M. Sow a acquis de multiples connaissances ainsi que de l'expérience en structures, plus particulièrement en structures de télécommunication sans fil et en structures d'équipement routier.

Après avoir occupé différentes fonctions dans le génie-conseil, il travaille au ministère des Transports et de la Mobilité durable depuis 2017 à la Direction générale des structures, où il occupe un poste d'ingénieur spécialisé en structures de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux. Son expertise couvre notamment la préparation des plans et devis pour les travaux de conception, d'entretien et de construction de structures d'équipement routier.

## TARIFS ET HORAIRE

### Tarifs

| TYPES D'INSCRIPTION | PRIX |
|---|---|
| Inscription hâtive à plus de 5 semaines avant le début de la formation | 1 500,00 $ |
| Inscription régulier à moins de 5 semaines avant le début de la formation | 1 650,00 $ |

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- Le matériel pédagogique en format numérique

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement

- **Prendre note que toutes les informations recueillies seront utilisées uniquement pour votre formation et que vos résultats seront conservés dans la base de données du MTMD et que vous autorisez le MTMD et l'Université de Sherbrooke à les utiliser à cette fin.**

Politique d'annulation et d'abandon

## Horaire

**FORMATION À DISTANCE**

**26 au 29 avril 2027**

- 26 au 28 avril, de 8 h 30 à 16 h 30
- 29 avril, de 8 h 30 à 12 h 00
- **Examen en ligne (Teams), le 29 avril de 13 h 30 à 15 h (durée : 1 h 30)**
    - **Il faudrait vous connecter 30 minutes d'avance pour la vérification des identités.**

# ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

## Accréditation

**Ministère des Transports et de la Mobilité durable**

En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**